

Mois sans tabac :

Un premier colloque régional consacré « aux espaces sans tabac » se déroulera à Caen le 23 novembre 2023

A l'occasion de la 8^e édition du défi national collectif qui invite tous les fumeurs à passer 30 jours sans fumer, la Ligue contre le cancer du Calvados organise le jeudi 23 novembre 2023, le premier colloque régional consacré aux espaces sans tabac.

Parce que le cancer du poumon¹ constitue la première cause de décès évitable en France, la lutte contre le tabagisme est l'un des axes majeurs de prévention porté par La Ligue contre le cancer. Pour parvenir à l'objectif proposé dans le Plan National de Lutte contre le Tabac 2018 - 2022 qui est que les enfants d'aujourd'hui puissent devenir, à l'horizon 2030, les premières « générations d'adultes sans tabac », il est fondamental de parvenir à dénormaliser l'usage du tabac.

Destiné à informer et sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés (élus locaux, administrations, acteurs du système de santé...), un premier colloque régional entièrement consacré « aux espaces sans tabac » est organisé par les Comités départementaux normands de la Ligue contre le cancer, le jeudi 23 novembre 2023 au Centre des congrès de Caen.

Inscription gratuite jusqu'au 14 novembre :

<https://lcc.info/Colloque-espaces-sans-tabac>

Au programme de cette journée, de nombreuses interventions des acteurs régionaux du système de santé pour dresser un état des lieux des maladies liées au tabagisme en Normandie et évoquer les impacts environnementaux du tabac :

- **30 milliards de mégots** qui sont jetés chaque année dans les rues de France.
- Chaque mégot contient des milliers de substances chimiques et pollue à lui seul 500 litres d'eau.
- Les matières plastiques contenues dans un seul mégot mettent plus de 10 ans à se dégrader dans la nature.
- A la charge des collectivités et financé par les impôts locaux, le ramassage des mégots est estimé à **38 euros par an et par habitant**.

Viendront ensuite plusieurs prises de parole pour présenter le déploiement des stratégies locales de lutte contre le tabagisme et le rôle majeur que jouent les espaces sans tabac au sein de ces dispositifs. Ces interventions démontreront notamment que les réglementations interdisant le tabagisme dans les lieux publics ont un caractère incitatif dans la décision d'arrêter de fumer. Réduire l'acceptabilité sociale du tabagisme renforce les mesures nationales de lutte.

¹ 80% des cancers du poumon sont attribuables au tabac, premier facteur de risque. Toutes les formes de tabac sont concernées (cigarettes, cigares, cigarillos, narguilés, cannabis, etc.). Le tabagisme passif accroît également le risque de cancer. En 2018, près de 53 000 nouveaux cas de cancer du poumon ont été diagnostiqués. Il est en outre, de mauvais pronostic, avec un taux de survie nette à 5 ans estimé en 2018 à 20% (INCa) et à l'origine de plus de 33 000 décès chaque année.

Contacts presse

Aelya Noiret
noiret.aelya@gmail.com
06 52 03 13 47

Betty Seichais
betty.seichais@ligue-cancer.net
02 31 86 45 85 – 06 68 10 49 82

L'après-midi, une table ronde donnera la parole à des élus du Calvados. Ils apporteront leurs retours d'expérience sur la mise en place d'espaces sans tabac. Leurs témoignages permettront de mettre en avant le lien entre l'existence de ces environnements favorables à la santé et la réduction de l'exposition au tabac. Outre le fait que ces espaces extérieurs sans tabac bénéficient d'un large soutien dans la population, tant parmi les fumeurs que les non-fumeurs, ils jouent un rôle déterminant : **en limitant les possibilités de fumer, ils jouent un rôle protecteur à l'entrée des jeunes dans le tabagisme.**

Promouvoir **la création d'espaces extérieurs sans tabac** constitue l'un des principaux leviers de la stratégie de la Ligue contre le cancer pour parvenir progressivement à changer la perception sur cette pratique néfaste à la santé qu'est le tabagisme. Créé par la Ligue contre le cancer en 2011, le label « Espace sans tabac » a pour vocation d'encourager et d'accompagner les collectivités territoriales dans la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac. On comptabilise aujourd'hui, **en France, plus de 7 000 espaces sans tabac dans 73 départements.**

Très impliqué dans la lutte contre le tabagisme, le Comité du Calvados de la Ligue contre le cancer poursuit sa dynamique de mise en place d'espaces sans tabac sur l'ensemble de son département. Ainsi, à ce jour, ce sont plus de **600 lieux qui ont été inaugurés sur une quarantaine de communes**, principalement autour des écoles, des centres d'accueil de la petite enfance et des complexes sportifs.

« Mettre en place un espace sans tabac aux abords d'une école ou y limiter la circulation des véhicules contribuent à influencer tant sur les comportements individuels, parfois générationnels, comme pour le tabagisme, que sur les déterminants les plus importants en termes d'impact sur la santé que sont les facteurs environnementaux. Les environnements favorables à la santé agissent donc doublement : en protégeant la santé des usagers et en évitant les effets néfastes sur l'environnement » déclare Daniel Nizri, président de la Ligue contre le cancer.

Contact presse

Aelya Noiret

noiret.aelya@gmail.com

06 52 03 13 47

Betty Seichais

betty.seichais@ligue-cancer.net

02 31 86 45 85 – 06 68 10 49 82